



Séance du conseil municipal du lundi 9 décembre 2019

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 9 décembre 2019, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

Présents :

MM. MORIN, COSTENTIN, RIVIER
Mmes CARRILLO, MORTARA, RENARD
MM. DARTIGOEYTE, SANCHEZ,

Absents excusés :

Mme GRATIEN
MM. DEGUDE, JEAN, JOLYS, VERGNAUD

Secrétaire de séance : M. COSTENTIN

1- Approbation du PV de réunion du 4 novembre 2019

2- Révision du loyer communal – 6, rue du lavoir

Révision du loyer communal à compter du 1^{er} janvier 2020, en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (IRL).

3- Modification du tableau des effectifs

Suppression du poste d'adjoint administratif à temps non complet intercommunal. Agent occupant ce poste nommée à part entière sur le SIRP BROUQUEYRAN/COIMÈRES.

4- Budget

Décision modificative des crédits votés.
Compte-rendu de l'utilisation des dépenses imprévues.

5- Cession de terrain communal au profit de GIRONDE HABITAT

Cession d'environ 4 300 m² de terrain au profit de GIRONDE HABITAT pour la construction de 14 logements individuels et collectifs.

6- Indemnité d'éviction – Fonds de commerce O'BEN

Acceptation de paiement de l'indemnité d'éviction pour le fonds de commerce de l'O'BEN. Indemnité estimée par l'expert foncier et immobilier à 18 334 €.

7- Prime exceptionnelle - Agent sous contrat CAE

Versement d'une prime exceptionnelle au mois de février 2020.

Fait à Coimères, le 21 janvier 2020